

## **Bilan des élections à Gentilly**

### L'élection présidentielle

Gentilly confirme son ancrage à gauche. Au premier tour, la gauche fait 66 % (contre 53 % aux présidentielles de 2007) et la droite 34 % (47 % en 2007). Le taux de participation a été de 77 %.

La droite classique s'effondre, perdant plus de 1400 voix par rapport à 2007. Le Front National progresse, repassant la barre des 10 % (7 % en 2007).

Les gains de la gauche par rapport à 2007 se sont portés essentiellement sur le vote Jean-Luc Mélenchon. A noter aussi le score d'Eva Joly (3,4 % contre 1,6 % pour Voynet en 2007).

En 2012 l'addition du vote Mélenchon et extrême gauche donne 24, 13 % alors que le total Marie-George Buffet, José Bové, Olivier Besancenot, Arlette Laguiller représentait, en 2007, 14,41 %. On peut avancer l'hypothèse qu'il y a eu plusieurs types de transferts : électeurs de François Bayrou votant François Hollande, électeurs du PS et d'extrême gauche votant Jean-Luc Mélenchon.

Au deuxième tour, le report de voix à gauche a très bien fonctionné à Gentilly : 73 % pour François Hollande, 27 % pour Nicolas Sarkozy.

### Les élections législatives à Gentilly

Le niveau de la gauche reste très élevé, 72 % au premier tour. L'abstention a été, par contre, beaucoup plus forte (45 %).

A l'intérieur de la gauche, le Front de Gauche est resté à un haut niveau (28 %) sur la ville. Gentilly n'a pas connu le tassement qui s'est produit au niveau national par rapport à la présidentielle. Le PS et apparentés se situent à 38 % et EELV à 5,3 %.

Jean Yves Le Bouillonnet est élu sur la 11<sup>e</sup> circonscription et Jean-Luc Laurent sur la 10<sup>e</sup>. Pierre Gosnat, député communiste sortant, n'a donc pas été réélu.

***Ces résultats seront à analyser et à prendre en compte dans notre réflexion pour les élections municipales.***

**Quatre questions à Sophie Guillemain, élue à la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre qui a participé à l'attribution du nouveau marché de collecte des déchets.**

Comment a été élaboré le cahier des charges ?

Le cahier des charges a été élaboré avec l'assistance d'un bureau d'études, le BERIM, et un groupe de travail constitué de techniciens de l'agglomération et des élus chargés de l'environnement. La consultation était divisée en trois lots : fourniture et entretien de conteneurs et de colonnes à déchets ménagers, collecte des déchets et assimilés et gestion des déchets municipaux et traitement spécifiques (bennes à déchets, traitement des déchets des services municipaux).

Quelles sont les nouveautés de ce marché ?

Les villes ont essayé d'optimiser les tournées sur plusieurs communes en prévoyant des secteurs de collectes cohérents, ce qui a permis une réduction de 5 sorties de bennes par semaine. Cela a permis des économies importantes. Gentilly a demandé une « petite benne » pour passer dans les impasses ou les voies peu larges pour éviter des manœuvres dangereuses pour le personnel. Pour certaines villes, Arcueil et l'Haÿ les roses, le nouveau marché est moins coûteux pour les contribuables que le précédent.

Quel est le lien entre le coût du ramassage et la TEOM ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) doit couvrir la collecte et le traitement des déchets. Une ville qui dépense moins peut ainsi baisser la taxe et donc son poids sur les contribuables.

As-tu des regrets sur la procédure ?

J'ai eu connaissance du lancement du marché au moment de son attribution, en fin de procédure de consultation des entreprises. Je trouve que les habitants auraient pu avoir leur mot à dire et cela aurait pu être l'occasion de s'interroger la possibilité d'étendre la régie municipale de Cachan à au moins à une autre ville de l'agglomération. En discuter avec les habitants aurait été l'occasion d'informer sur les tonnages collectés dans chaque ville et d'expliquer le tri. Je pense qu'il n'est pas trop tard pour que le nouveau marché soit présenté, à Gentilly, en commission municipale de suivi des services publics ou aux conseils de quartier.

### **Bilan de la conférence GGA sur les antennes relais**

La conférence sur les antennes relais organisée par GGA s'est tenue le 13 avril. Notre objectif premier, qui était d'informer avec un maximum d'objectivité, a été tenu.

Toutes les personnes présentes ont appris beaucoup sur les antennes relais que se soit au niveau du phénomène lui-même, des risques pour la santé, des mesures qui peuvent être réalisées, des règlements européens ou encore de ce que chaque citoyen peut engager comme actions.

Ce que nous avons retenu : l'importance de mesures effectuées par un organisme indépendant, la notoire insuffisance des normes françaises par rapport au principe de précaution.

Gentilly à Gauche Autrement a donc joué son rôle d'aiguillon sur le sujet. C'est maintenant à la municipalité de faire avancer les choses. Un collectif sur les antennes relais, initié par la mairie avec des représentants des conseils de quartier, se réunit régulièrement. Sa prochaine réunion aura lieu à l'automne.

***Il faut veiller à ce que des solutions soient apportées aux habitants gênés par ces antennes. GGA suivra attentivement les décisions du collectif et de la mairie.***

### **L'arrivée de la géothermie à Gentilly**

La possibilité de se chauffer avec la géothermie se précise pour Gentilly, tout est mis en œuvre pour un démarrage en 2015. Ceci se fait en coopération avec Arcueil. Les travaux de forage du puits de 1800 m (pour trouver la nappe chaude) vont commencer mi 2013.

Dans un premier temps, seront raccordés les ensembles de logements sociaux (cinq bailleurs sociaux), les locaux municipaux (écoles, administrations...) et certaines grandes entreprises (Sanofi). Dans un deuxième temps des extensions seront possibles pour d'autres entreprises ou des copropriétés importantes.

Cela représentera 11 km de réseau, avec 6000 équivalents logement raccordés sur Arcueil et Gentilly. L'investissement s'élève à 33 millions d'Euros.

Cette opération représentera une avancée écologique forte sur le territoire. Le coût de l'énergie utilisée devrait être inférieur à celui des énergies actuelles (moins 5 % par rapport au gaz).

***La possibilité d'une deuxième phase (extension) doit donc être regardée de près.***

### **Visite de Madame la Maire au Conseil de quartier du Plateau**

Des membres de GGA sont présents dans les différents conseils de quartiers, il nous semble pertinent de partager avec vous quelques points abordés lors de la rencontre de Madame la Maire avec le conseil de quartier du Plateau le 9 mai en amont de sa visite sur le Plateau du 21 au 27 mai.

### Ouverture du jardin Kleynhoff

Beaucoup d'habitants du Plateau souhaitent la réouverture du jardin Kleynhoff, très fréquenté par les petits enfants. Ce point a été présenté par un membre des parents d'élève, invité par le conseil

de quartier. Le jardin est ouvert maintenant et une réunion avec les différentes parties intéressées aura lieu avant fin juin pour le choix de l'aménagement.

### Le mal Logement

Le Conseil de quartier explique son inquiétude face aux habitants mal-logés du Plateau, souvent très démunis, et les habitations en mauvais état, proies faciles pour les promoteurs. Le Conseil de quartier souhaite la mise en œuvre d'une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat. Madame la maire indique qu'une telle opération est en cours au niveau de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre (CAVB) mais elle précise que les crédits manquent suite à désengagement de l'État.

***Dans chaque conseil de quartier, des citoyens agissent, innovent, n'hésitez pas à nous transmettre leurs actions et initiatives***

### **La situation au Mali et la poursuite de la coopération**

Depuis janvier dernier, le Mali vit l'un des épisodes les plus dramatiques de sa courte histoire. Au Nord, une partie des Touaregs ont pris les armes et réclament l'indépendance. Deux groupes, le Mouvement national de libération de l'Azawad, qui affirme être laïque, et Ansar Din, qui veut imposer la charia, se partagent le contrôle du territoire. La situation humanitaire est catastrophique, près de 300.000 personnes ont fui la zone. De nombreuses exactions ont été commises, notamment des violences sexuelles. Cette situation a entraîné une mutinerie militaire dans la capitale Bamako, qui s'est transformé en coup d'État. Les mutins refusent de quitter totalement le pouvoir, renforçant l'instabilité du pays.

La ville de Gentilly a exprimé sa solidarité avec les Maliens et a affirmé que les événements en cours ne remettaient absolument pas en cause le partenariat noué avec la commune rurale de Dugu Wolo Wila. Il est cependant difficile, dans le contexte actuel, de poursuivre le programme d'action qui avait été élaboré pendant de longs mois avec les partenaires allemands et maliens.

***GGA exprime sa solidarité avec le peuple malien et souhaite que la situation s'améliore rapidement. L'association s'engagera dans les actions de soutien qui verront le jour à Gentilly.***

**GGA vous souhaite un bon été à tous et vous donne rendez-vous à la rentrée**